

LONGUEVILLE

URBANISME. Une partie de la friche industrielle démolie avant la fin de l'année ?

La Ville de Longueville vient de céder un peu plus d'un hectare de la friche industrielle pour un euro symbolique, à la communauté de communes du Provinois.

Le projet de requalification de la friche industrielle de Longueville va-t-il enfin avancer ? Les dernières nouvelles vont en tout cas dans le bon sens. La commune vient en effet de céder à la communauté de Communes du Provinois (CCP) pour un euro symbolique, 1,1 ha du site qui s'étend sur une superficie totale de 7 ha.

300 000 € budgétés pour la démolition

« Il fallait avancer, explique Philippe Fortin, maire de la commune, qui avait fini par obtenir la maîtrise foncière de la parcelle en novembre 2020, après plusieurs années de négociation avec l'ancien propriétaire du site. La friche est abandonnée depuis 2003 et l'arrêt d'une usine spécialisée dans la fabrication de tubes en cuivre. Elle est située sur une diagonale reliant le pôle gare à la place Simone-Veil, en plein centre-ville. C'est donc un espace dont il faut faire quelque chose. Cette reprise du foncier par la CCP devrait permettre de lancer rapidement les travaux de démolition et de dépollution. »



À Longueville, le projet de réhabilitation de la friche industrielle devrait être officiellement lancé en 2024. Le début des travaux de démolition est espéré d'ici à la fin de l'année RSM77

Faute de financement nécessaire face à un projet estimé à plusieurs millions d'euros, la Ville s'est donc tournée vers l'intercommunalité. « C'est une bonne nouvelle, on l'attendait, se réjouit Olivier Lavenka, président de la CCP. Dans cette cession, la communauté de communes reprend les 200 000 € d'emprunt restant, contractés par la Ville de Longueville lorsqu'elle a acheté le terrain. On a égale-

ment budgété 300 000 € pour la démolition totale ou partielle de la parcelle, suivant ce que les dernières études préconiseront. »

Les dernières études livrées au printemps

Située au nord de la friche, les 1,1 ha ont fait l'objet d'une étude de faisabilité lancée en 2021 par la CCP et Aménagement 77. Trois scénarios de réhabilitation avaient alors été

dévoilés, comprenant la création de 63 à 144 habitations, selon les options.

« On espère qu'on pourra y construire quelque chose, confirme Olivier Lavenka. L'idée serait la construction d'environ 80 logements, de commerces, d'espaces verts, de parkings et d'équipements publics. En espérant qu'il n'y ait pas mauvaise surprise. »

Il faudra en effet attendre le printemps 2024 pour connaître les résultats des dernières études de sondage du sol concernant la pollution, mais également ceux des études bâtementaires. « Ensuite, nous pourrions déposer un dossier au titre du Fonds friches porté par l'État, afin d'obtenir des subventions », indique le président du Provinois.

Philippe Fortin, lui, plaide pour une mixité de logements, divisés entre de l'accession à la propriété et une partie de logement social. Mais il souhaite surtout que le projet accélère : « On espère le lancement des travaux de démolition avant la fin de l'année », conclut le maire.

● Maxime BERTHELOT